

Centre de formalités des Entreprises Liste des pièces et tarifs

IMMATRICULATION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE AU R.C.S.....	2
IMMATRICULATION D'UNE SARL ou EURL	3
IMMATRICULATION D'UNE SOCIETE ANONYME.....	4
IMMATRICULATION D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	5
IMMATRICULATION D'UNE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF	6
DISSOLUTION ANTICIPEE (sauf en cas de l'associé unique personne morale).....	7
CLOTURE DE LIQUIDATION	8
TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL DANS LE RESSORT D'UN AUTRE TRIBUNAL DE COMMERCE (ancien siège social supprimé).....	9

IMMATRICULATION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE AU R.C.S.

PIECES RELATIVES À L'EXPLOITANT

- Extrait de naissance ou copie de la carte d'identité ou copie du passeport
- POUR LES PERSONNES MARIÉES :**
 - Extrait d'acte de mariage datant de moins de trois mois ou copie du livret de famille
 - Copie du contrat de mariage
 - EN CAS DE DIVORCE : un extrait d'acte de naissance ou de mariage avec la mention du divorce
- POUR LES ETRANGERS :**
 - Copie du titre de séjour ou de la carte de résident
- POUR LES VEUFs :**
 - Extrait de l'acte de décès du conjoint
- ACTIVITÉ RÈGLEMENTÉE :**
 - Diplômes, autorisations ou titres nécessaires à l'exercice de l'activité, autre.....
 - Licence Restaurant, Licence Boissons à emporter
 - Licence 4 : Récépissé de la Mairie ET récépissé du Service des Douanes

PIÈCES RELATIVES AU SIÈGES SOCIAL

- TITRE DE JOUISSANCE DES LOCAUX**
 - quittance de loyer ou facture EDF/GDF ou France Télécom ou Taxe d'habitation
 - bail commercial
 - titre de propriété ou copie taxes foncières ou autorisation du propriétaire
 - autorisation des parents pour l'installation d'une activité commerciale à leur domicile (si la facture EDF ou France Télécom n'est pas au nom de la personne qui s'inscrit)
- ACQUISITION DU FONDS A TITRE ONÉREUX**
 - Copie de l'acte de vente ou d'achat
 - Journal d'annonces légales
- LOCATION GÉRANCE**
 - Copie du contrat de location gérance
 - Annonce légale

TARIFS + (prévoir d'apporter votre numéro de sécurité sociale)

Si création : un chèque de 62,19 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce du Puy
Si reprise : un chèque de 138,10 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce du Puy

IMMATRICULATION D'UNE SARL ou EURL

PIECES RELATIVES À LA PERSONNE MORALE

- 2 Exemplaires des Statuts en originaux (avec en annexe 2 états des actes accomplis pour le compte de la société en formation + attestation de dépôt du capital à la banque)
- 2 exemplaires de l'Assemblée Générale nommant le ou les gérants s'ils ne sont pas désignés par les Statuts
- Journal d'Annonces Légales

POUR LE GÉRANT

- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois ou copie de la carte d'identité avec attestation filiation
- Attestation sur l'Honneur de non-condamnation
- Demande d'affiliation à un Organisme Conventionné de la Caisse de Maladie pour le Gérant Majoritaire (**remplie au CFE**)

Si le gérant est étranger :

- Copie du titre de séjour ou de la carte de résident

PIECES RELATIVES À L'ACTIVITÉ

Pour les ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES

- Diplômes, autorisations ou titres nécessaires à l'exercice de l'activité
- Licence 4 + récépissé fiscal, Licence restaurant

PIECES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT

- Titre de jouissance PRIVATIF des locaux**
 - titre de propriété
 - autorisation du propriétaire
 - bail commercial
 - Attestation de mise à disposition pour le siège de la société
- ACQUISITION DU FONDS À TITRE ONEREUX**
 - Copie de l'acte de vente ou d'achat
 - Journal d'annonces légales
- ACQUISITION PAR APPORT**
 - 2 Rapports du Commissaire aux Apports
 - Journal d'Annonces légales
 - 2 exemplaires de l'acte d'Apport
- LOCATION GÉRANCE**
 - Copie du contrat de location gérance + Annonces Légales + Attestation loueur de fonds

TARIFS

Si création : un chèque de 83,96 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

Si reprise : un chèque de 235,82 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

IMMATRICULATION D'UNE SOCIETE ANONYME

PIECES RELATIVES À LA PERSONNE MORALE

- 2 Exemplaires des Statuts en originaux
- Attestation de dépôt du capital à la banque avec liste des souscripteurs
- Journal d'Annonces Légales
- 2 exemplaires des actes de nomination des membres du conseil d'administration et organes de gestion

POUR LES ADMINISTRATEURS, DIRECTEURS GÉNÉRAUX, MEMBRES DU DIRECTOIRE OU DU CONSEIL DE SURVEILLANCE:

PERSONNES PHYSIQUES :

- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois ou copie carte identité ou copie passeport
- Attestation sur l'honneur de non condamnation

PERSONNES MORALES :

- Extrait K.BIs datant de moins de 3 mois

POUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLÉANT

- Lettre d'acceptation des fonctions de CAC (commissaire aux comptes)
- Attestation d'inscription sur la liste des CAC

PIECES RELATIVES À L'ACTIVITÉ

Pour les ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE

- Diplômes, autorisations ou titres nécessaires à l'exercice de l'activité
- Licence4 + récépissé fiscal, Licence restaurant

PIECES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT

- Titre de jouissance PRIVATIF des locaux**
 - titre de propriété
 - autorisation du propriétaire
 - bail commercial
 - Attestation de mise à disposition pour le siège de la société
 - attestation notariée
- ACQUISITION DU FONDS À TITRE ONEREUX**
 - Copie de l'acte de vente ou d'achat
 - Journal d'annonces légales
- ACQUISITION PAR APPORT**
 - 2 exemplaires du Rapport du Commissaire aux Apports
 - Annonce légale
 - 2 exemplaires de l'acte d'Apport

TARIFS

Si création : un chèque de 83,96 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

Si reprise : un chèque de 235,82 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

IMMATRICULATION D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

PIECES POUR LA PERSONNE MORALE

- 2 exemplaires des statuts enregistrés (Service de l'enregistrement – Centre des Impôts)
- 1 exemplaire du Journal d'Annonces Légales de constitution (ou la demande d'insertion : texte de l'annonce + accusé de réception du Journal)
- 2 actes de nomination du Président et/ou des personnes chargées de contrôler, administrer ou gérer la société
- 2 déclarations de souscription assorties de la liste des souscripteurs
- 2 rapports du Commissaire aux apports (pour les apports en nature)

PIECES POUR LE FONDS DE COMMERCE

- 1 titre de jouissance privative des locaux, qui est l'un de ces documents :
 - soit une quittance EDF GDF récente (siège administratif)*
 - soit un bail commercial*
 - soit une copie de l'acte de cession assorti de la publicité parue au JAL*
 - soit une copie du contrat de location gérance assorti de la publicité parue au JAL*
 - soit une copie de l'acte de donation assorti de la publicité parue au JAL*
 - soit la lettre adressée au propriétaire conformément à l'article 1^{er} ter de l'Ordonnance du 27 décembre 1958 modifiée assortie de son accusé de réception*
- En cas d'activité réglementée, l'autorisation, le diplôme, la licence (assortie du récépissé de déclaration d'exploitation ou de mutation de ladite licence) ou le titre nécessaire à l'exercice de l'activité

PIECES POUR LES PERSONNES CHARGEES DE DIRIGER D'ADMINISTRER OU DE CONTROLER LA SOCIETE

- si nationalité française : 1 copie de la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité assortie d'une déclaration de filiation
- si nationalité étrangère : 1 fiche individuelle d'état civil assortie du titre de séjour ou de la carte de commerçant étranger
- une déclaration sur l'honneur de non-condamnation
- une attestation de suivi du stage de la CCI Le Puy/Yssingeaux
- si personne morale : 1 extrait k-bis en original datant de moins de trois mois assorti de l'acte de nomination de son représentant permanent

TARIFS

Si création de fonds : un chèque de 83,96 € établi à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce
ou si reprise de fonds : un chèque de 235,82 € établi à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

IMMATRICULATION D'UNE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

PIECES RELATIVES À LA PERSONNE MORALE

- 2 exemplaires des Statuts en originaux
- Attestation de dépôts du capital à la banque (pièce non obligatoire pour les SNC)
- 2 exemplaires Assemblée Générale nommant le ou les gérants s'il ne sont pas désignés dans les statuts
- Journal d'Annonces Légales

POUR LE GÉRANT ET POUR TOUS LES ASSOCIES

- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois ou copie carte d'identité ou copie du passeport
- Extrait d'acte de mariage ou copie du livret de famille (si divorcé extrait acte naissance avec mention divorce)
- Eventuellement copie contrat de mariage
- Attestation sur l'honneur de non condamnation (remplie au CFE)
- Déclaration du conjoint en cas de mariage sous un régime de communauté légale ou conventionnelle
- Demande affiliation à un Organisme Conventionné de la Caisse Maladie pr le Gérant (remplie au CFE)

Si le gérant est étranger :

- Copie du Titre de séjour

PIECES RELATIVES À L'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE

- Diplômes, autorisations ou titres nécessaires à l'exercice de l'activité
- Licence IV ou licence restaurant ou toute licence débit de boissons + récépissé fiscal

PIECES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT

- Titre de jouissance PRIVATIF des locaux**
 - titre de propriété
 - autorisation du propriétaire
 - bail commercial
 - Attestation notariée de propriété
- ACQUISITION DU FONDS À TITRE ONEREUX**
 - Copie de l'acte de vente ou d'achat + Journal d'annonces légales
- ACQUISITION PAR APPORT**
 - 2 Rapport du Commissaire aux Apports
 - 2 exemplaires de l'acte d'Apport + Journal d'annonces légales
- LOCATION GÉRANCE**
 - copie du contrat de location gérance + Journal d'annonces légales

TARIFS

Si création : un chèque de 83,96 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce
Si reprise : un chèque de 235,84 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

DISSOLUTION ANTICIPÉE (sauf en cas de l'associé unique personne morale)

LISTE DES PIÈCES

- un imprimé M2
- 2 exemplaires du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire enregistrés
- 1 exemplaire de la publicité parue au Journal d'Annonces Légales ou l'accusé de réception de la demande d'insertion
- une pièce d'état civil avec filiation et une déclaration sur l'honneur de non condamnation (si le liquidateur n'est pas le responsable de droit de l'entreprise)
- un chèque de 200,14 € libellé à l'ordre du Greffier du Tribunal de Commerce

CLOTURE DE LIQUIDATION

LISTE DES PIECES

- un imprimé M4
- 2 exemplaires du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire certifiés conformes par le liquidateur (ces documents font l'objet d'un enregistrement si boni de liquidation)
- 2 exemplaires du bilan de clôture des comptes certifiés conformes par le liquidateur
- un exemplaire de la publicité parue au Journal d'Annonces Légales ou l'accusé de réception de la demande d'insertion
- un chèque de 15,23 € libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

**TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL DANS LE RESSORT D'UN AUTRE TRIBUNAL
DE COMMERCE (ancien siège social supprimé)**

LISTE DES PIECES

- Déclaration M2
- 2 exemplaires de la délibération constatant le transfert du siège social certifiés conformes par le représentant légal de la société
- 2 états listant les adresses des précédents sièges sociaux
- 1 exemplaire des publicités publiées dans chaque journal d'annonces légales (ancien et nouveau siège social)
- 2 exemplaires des statuts mis à jour, certifiés conformes par le représentant légal de la société
- 1 extrait k-bis en original datant de moins de trois mois de l'ancien siège
- 1 exemplaire du titre de jouissance privative des locaux (bail commercial, titre de propriété, ou mise à disposition au profit de la société...)
- 1 exemplaire du titre nécessaire à l'exercice de l'activité (si activité réglementée)

TARIFS

Un chèque de 251,05 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce